

Communiqué de presse

Marché de Noël 2017

Mesures de stationnement et de circulation destinées aux riverains

Afin de garantir les meilleures conditions pour son bon déroulement, le marché de Noël fera cette année de nouveau l'objet de mesures de sécurité spécifiques. La circulation et le stationnement au centre-ville, notamment, seront fortement règlementés.

Ces mesures auront des répercussions importantes sur le quotidien des habitants du centre-ville :

- De manière générale, le stationnement en surface sera fortement règlementé et contraint ;
- Le parking de la Montagne Verte sera payant.

La Ville de Colmar souhaite donc d'ores et déjà les sensibiliser, et les invite à prendre quelques précautions :

- Pour ceux qui disposent d'un garage, son utilisation est plus que jamais recommandée pour éviter de stationner dans la rue ;
- Pour ceux qui stationnent habituellement dans la rue, un badge leur sera fourni en Mairie qui leur permettra de stationner gratuitement en surface pendant la durée des marchés, mais à l'extérieur du périmètre du centre-ville.

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr